

## FICHE DE POSTE

### ADJOINT(E) AU CHEF DE DELEGATION DU MARONI – RESPONSABLE DEVELOPPEMENT

*Créé en février 2007, le Parc amazonien de Guyane a pour mission de protéger la nature, de valoriser les patrimoines naturels et culturels et d'organiser, avec ses partenaires, un développement économique local adapté aux modes de vie des populations. En plus des missions classiquement dévolues aux parcs nationaux, l'Etablissement public du PAG s'est vu confier certaines missions spécifiques (article L331-15-5 du Code de l'environnement) parmi lesquelles : « contribuer au développement des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, en prenant en compte leur mode de vie traditionnel » et « participer à un ensemble de réalisations et d'améliorations d'ordre social, économique et culturel dans le cadre du projet de développement durable défini par la charte du parc national ».*

*Le contexte des territoires concernés par le PAG se caractérise par des communes isolées, une forte démographie, un retard des équipements et services et des freins au développement identifiés, dont un déficit important sur les prérequis au développement. Pour autant, il existe un potentiel local et des perspectives d'activités, tant pour les initiatives privées que publiques, mais elles nécessitent un accompagnement et un soutien adaptés, notamment pour engager une dynamique d'intégration dans l'économie formelle.*

**Résidence administrative** : Maripa-Soula (délégation territoriale du Maroni)

#### **Statut :**

**Poste de catégorie A**, ouvert prioritairement aux agents des 3 fonctions publiques et par défaut aux contractuels de niveau équivalent.

#### **Missions :**

En lien avec le service développement durable de l'établissement, et sous l'autorité du chef de délégation territoriale du Maroni, dont il/elle accompagne les activités et peut assurer l'intérim, l'adjoint(e) au chef de délégation/ responsable développement encadre la cellule développement durable de la délégation.

Il/elle est amené(e) à assurer les missions suivantes :

#### **Stratégie et planification locales**

- Contribuer à l'élaboration et mettre en œuvre la stratégie globale du parc, notamment sur le Maroni ;
- Coordonner les dossiers locaux de développement socio-économique (artisanat, tourisme, agriculture, micro-économie, ...), de développement culturel et les projets transversaux définis par l'établissement ;
- Participer à la programmation des priorités et des budgets des actions de développement sur la délégation ;
- Participer à la réalisation de diagnostics du Maroni, assurer la conception et la mise en place d'expérimentations, d'études et d'enquêtes et la définition de stratégies sectorielles et territoriales ;
- Participer aux différentes instances et groupes de travail liés à la problématique locale du développement durable ;

#### **Mise en œuvre opérationnelle**

- Animer l'ensemble des projets des conventions d'application de la charte avec les communes de Maripasoula et Papaïchton. Sur ces dossiers, il/elle est le référent des chargé(e)s de mission thématiques et des chefs de services du siège.

- Etre, avec le Chef de délégation, l'interlocuteur privilégié des partenaires locaux pour travailler et coordonner les actions de développement des communes avec lesquelles il/elle collabore.
- Identifier et apporter un appui technique et administratif aux porteurs de projets (notamment pour le programme LEADER, le sous-programme microprojets, et les actions agriculture, forêt bois, artisanat et tourisme)
- Effectuer et superviser le suivi sur le terrain des actions programmées ;
- Contribuer à la structuration de micro-filières (ex : agriculture, forêt,...) et à ce titre participer à la réflexion sur les démarches qualités et équitables ;

### Gestion des personnels

- En synergie avec l'adjoint responsable patrimoine, être l'interlocuteur privilégié des chefs d'antenne pour améliorer le fonctionnement des antennes et renforcer l'activité du Parc sur leur territoire, et animer les réunions d'antenne avec les chefs d'antenne

### Formation et compétences (Savoir faire) :

- Formation niveau Bac + 5
- Expérience de 5 années en développement local et montage de projets
- Habilité à élaborer des documents à caractère stratégique
- Gestion de processus de gouvernance locale et planification participative
- Connaissance du territoire du parc et de ses spécificités culturelles

### Capacités (savoir être):

- Sens des responsabilités et des relations humaines
- Capacité à coordonner des agents, à travailler en équipe, à la circulation d'information, et à gérer les personnels
- Autonomie et rigueur dans le suivi des dossiers
- Esprit de synthèse, qualités rédactionnelles et de rapportage
- Capacité à vivre et travailler en site isolé,
- Disponibilité et horaires variables
- Permis B

*Afin de tenir compte du contexte particulier du Parc amazonien de Guyane, la procédure de recrutement prévoit si nécessaire une évaluation et un entretien avec un jury.*

**Echéance de recrutement : 12 juin 2017**

**Date limite de candidature : 12 mai 2017**

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l'attention de :

Mr Gilles KLEITZ  
 Directeur du parc amazonien de Guyane  
 1 rue Lederson  
 97354 Rémire Montjoly

A envoyer par courrier postal ou courriel à :  
 Marie-Claude RILOS - Responsable des Ressources Humaines  
[recrutements@guyane-parcnational.fr](mailto:recrutements@guyane-parcnational.fr)

#### **Copie à**

Gilles FARNY - Chef de la Délégation du Maroni  
[Gilles.farny@guyane-parcnational.fr](mailto:Gilles.farny@guyane-parcnational.fr)